

Octobre 2021



Bulletin municipal de la Mairie de Montjavoult

S'informez, se rencontrer

Votre Mairie vous accueille aux horaires habituels et vous informe sur son **site internet** ainsi que sur **la page facebook** : Mairie de Montjavoult

N'oubliez pas de consulter également vos panneaux d'affichages municipaux.

Horaires d'ouverture

LUNDI ET JEUDI DE 9H À 12H30 ET DE 13H30 À 17H
TOUS LES AUTRES JOURS SUR RENDEZ-VOUS AVEC
MADAME LA MAIRESSE LAURA CATRY (06 40 32 60 68)
POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS
MERCİ D'APPELER ELODIE SIALELLI
SECRÉTAIRE DE MAIRIE AU 03 44 49 92 59

La « Voirie » mission centrale de la municipalité

L'équipe municipale coordonne de nombreuses interventions afin d'entretenir et de prévenir les dégradations de nos routes. Nous veillons notamment à ce que les prestataires qui interviennent sur les réseaux souterrains d'eau ou d'électricité laissent place à une chaussée remise en état.

L'entretien courant est assuré tout au long de l'année par les 2 agents municipaux avec qui nous anticipons les phases de travaux en fonction de la météo, et dans la limite de budget annuel alloué :

- Goudronnage des nids de poule, entretien des évacuations d'eau, tonte des espaces verts et chemins municipaux.
- Nettoyage des panneaux (plus d'une centaine sur l'ensemble du village).
- Ajustements de sécurité : pose de miroirs, entretien des marquages au sol ... Nos agents et prestataires sont mis à contribution

Avec la reprise des commissions participatives (rdv ce vendredi 12 novembre à 19h), nous aurons l'opportunité d'affiner ensemble les réfections prioritaires à venir sur les prochaines années. D'ores et déjà, deux sujets préoccupants sont à l'étude par le conseil :

1. Les débordements de la mare de Beaugrenier
2. Les coulées de boues au carrefour de Valécourt.



Sur ces sujets nous faisons appel à un expert pour nous recommander les meilleurs aménagements possibles en préventions. Nous aurons à prendre contact avec les propriétaires de terrains pour leur demander leur contribution.

Sachez par ailleurs que la route d'Hérouval est communale, et non départementale, son entretien nous incombe donc. C'est un poids financier considérable pour notre commune qui doit être anticipé, mais cela

est caractéristique de Montjavoult qui se distingue par ses 27 km de routes pour moins de 500 habitants. Enfin, souvenons nous que le désherbage et la propreté des trottoirs et bords de trottoirs sont de la responsabilité des habitants, et non de la commune, **merci à tous pour votre participation à l'entretien de notre voirie.**



Ça s'est passé à Montjavoult

Elections départementales et régionales :

Les habitants ont pu venir exprimer leurs votes les 13 et 20 mai 2021. Une participation plus importante que la moyenne nationale de 51,15% au premier tour et 50,49% au second tour ont plébiscité respectivement les candidats M.Sébastien Chenu avec 39,87% des voix pour les Régionales et le binôme M. Benoit Biberon et Mme Sophie Levesque avec 63,70% des voix (ces derniers remportent le scrutin au niveau du Canton de Chaumont en Vexin).

À l'issue de ces élections : Xavier Bertrand fût réélu président de la Région des Hauts de France à la majorité absolue pour les Régionales, et pour les départementales, Mme Nadège Lefèvre est également réélue.

Merci à tous pour votre implication citoyenne et aux assesseurs qui ont donné de leur temps pour le bon déroulement de ces élections. **Prochain rendez-vous électoral : les présidentielles 2022. Attention la date limite d'inscription sur la liste des électeurs est : vendredi 6 mars 2022**

Chantiers de proximité

La mairie a souhaité renouveler sa confiance au dispositif du Centre Rural du Vexin Thelle : 9 jeunes du village se sont engagés dans le chantier participatif de juillet, ils ont désherbé des allées du cimetière, afin que ce lieu retrouve son aspect accueillant et serein. Malgré les conditions météo difficiles, la convivialité était au rendez-vous. Chaque jeune a perçu un versement de 15 euros par jour en remerciement du travail accompli.

La caravane des médias

« CARMEN » et la région Hauts de France ont investi cet été pour la seconde fois la place de l'église pour animer des discussions sur la thématique des médias : débats, échanges avec des journalistes. Merci aux participants.

« Les dimanches du goût »

Chaque 3^{ème} dimanche du mois, le village accueille de la vente de plats à emporter. N'hésitez à venir sur la place de l'église de 10h30 à 14h au bourg.

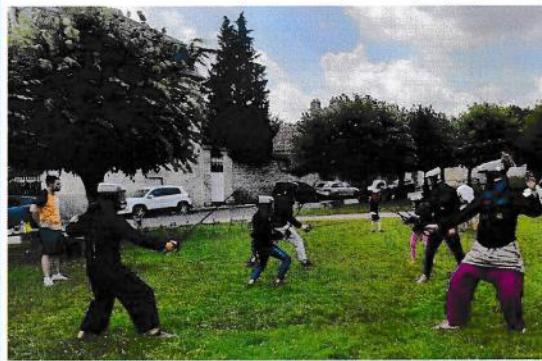
Fête nationale

La pluie et le Covid n'auront pas eu raison de notre ferveur villageoise, une célébration haute en lumières, lampions et un feu d'artifice mémorable.



2 initiations sportives accueillies cet été au village

Merci au Tennis Club de la CCVT pour l'initiation gratuite au tennis qui a eu lieu fin août et à la présence de Bastien Clogenson du CDE de l'Oise sur la place du village en juillet et en août pour découvrir l'escrime, une discipline olympique !



Merci aux associations

Nous avons la chance d'avoir un tissu associatif riche pour petits et grands. Les panneaux d'affichages municipaux accueillent de nombreuses informations sur les activités proposées.

Parmi les associations présentes lors de la brocante vous avez pu rencontrer :

« **L'association des amis de Saint Martin de Montjavoult** » : qui ouvre chaque samedi matin les portes de l'église pour accueillir les bénévoles qui souhaitent aider au ménage, et mène des projets de conservation du patrimoine.

« **La communauté des chemins** » : organisation de randonnées guidées.

« **Montjavoult Joue** » : ateliers bricolages « créations de jeux » et après-midi et soirées jeux de société.

« **Tout 'Court** » : ateliers de formation à la réalisation de films (que nous avons pu voir en pleine action sur la place de l'église et à Valécourt muni de leur matériel professionnel).

Musicavoult

Après une année 2020 qui nous a privés de ce rendez-vous musical de plus de 20 ans, nous avons partagé avec joie -et malgré la pluie- les performances (théâtrales et musicales) ainsi que la délicieuse cuisine libanaise (proposée par l'association « le Bonheur dans le Pré ») et le couscous (de « la Family Couscous » de Montagny-en-Vexin).

Hommage

Nous saluons la mémoire de Monsieur Philippe Gautier, habitant d'Hérouval, agriculteur, Maire de Montjavoult de 1977 à 1995 qui nous a quitté en ce 7 mai 2021. La commune garde de nombreuses empreintes de ses mandats (trottoirs, vitraux, abat-sons, réfections du clocher, éclairage de la façade de l'église ...).

Brocante

Félicitations aux exposants qui ont su respecter les règles sanitaires en vigueur et se sont montrés nombreux cette année à nouveau (55 exposants). Merci à l'association « le Bonheur dans le Pré » organisatrice de ce rendez-vous très attendu à la rentrée, chaque premier dimanche du mois de septembre. Ce sont 80 kilos de frites bio qui ont été préparées par leurs soins, 240 saucisses et merguez cuites au barbecue et plus d'une quinzaine de bénévoles qui a répondu présent à l'appel de l'association.

Ateliers Jeux

avec Montjavoult Joue !

Merci aux bénévoles qui animent de nombreuses rencontres (ateliers créations de jeux, soirées jeux de société ...) à Montjavoult et à la nouvelle « P'tite ludothèque » à Montagny-en-Vexin.

Le programme complet est disponible sur le site montjavoultjoue.com ou au 0787449949

Notre commune accueille les ateliers de formations au numérique proposés par le



8 participants vont pouvoir se familiariser avec l'usage d'un ordinateur et d'internet chaque vendredi matin dans la salle du conseil de la mairie sur des ordinateurs mis à leur disposition d'octobre à décembre.

Merci au centre social rural.

À savoir pour bien vivre ensemble

Déclarations de travaux, ..., ou, ..., Permis de construire ?

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT
Tuiles (réfection de toitures) : DP
Auvent, préau
• < 5m² : aucune formalité
• < 20m² : DP
• > 20m² : PC
Aménagement des combles ou tout autre aménagement d'espace en espace d'habitation
• < 5m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
• < 20m² : DP

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAN PIED (BETON OU BOIS)
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelque soit la surface : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5m² : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20m² : DP
• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20m² : PC

PANNEAUX SOLAIRES PARABOLE VELUX
DP

VERANDA, TERRASSES COUVERTES
• < 5m² : aucune formalité
• < 20m² : DP
• > 20m² : PC

GARAGE
• < 5m² : aucune formalité
• < 20m² : DP
• > 20m² : PC

PISCINE
• < 10 m² : non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
• < 100m² ouverte : DP
• < 100m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
• > 100 m² et/ou couverture > 1,80 m de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

FACADE RAVALEMENT
DP

CREATION FENETRE
DP

CABANE BOIS OU BETON
• < 5m² : aucune formalité
• < 20m² : DP
• > 20m² : PC

PORTAIL
DP

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE
DP

DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire

Les imprimés sont téléchargeables sur Service-Public.fr

Bruits / Feux

Les nuisances sonores sur Montjavoult sont rares, mais il est bon de se rappeler que la quiétude de tous dépend de notre civisme : si vous prévoyez de faire du bruit, il est toujours bon de prévenir vos voisins avant. Dans tous les cas, rappelons nous :

Tonte, bricolage, kärcher ... les horaires autorisés n'ont pas changé
Du lundi au samedi de 8h à midi et de 13h à 19h30

Concernant le brûlage, il s'agit d'une technique très polluante interdite partout dans les Hauts-de-France. Voici un extrait du fascicule disponible en ligne sur : www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr



PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE



LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT

Le brûlage des déchets ménagers dont les déchets verts, est interdit toute l'année, sur l'ensemble de la région Hauts-de-France.

Les infractions à la réglementation peuvent être constatées par le maire, ses adjoints ou les forces de l'ordre.

IL EXISTE DES SOLUTIONS ALTERNATIVES



Le compostage individuel

Les déchets organiques pe
déchets de jardin, déchets alimentaires...

C'est facile, cela permet de réduire les volumes de déchets et le compost peut être réutilisé dans les jardins ou les bacs à fleurs en complément d'autres amendements (terreau, etc.).



La collecte en déchèterie

Vous pouvez déposer les déchets verts dans la déchèterie la plus proche. Ils seront valorisés dans des conditions respectant l'environnement.

Par ailleurs, de nombreuses déchèteries mettent à disposition des particuliers du compost issu de la collecte des déchets verts.



Le paillage

Le « paillage » est simple et peu coûteux. Cette technique consiste à recouvrir le sol de déchets organiques broyés pour le nourrir et/ou le protéger. Il évitera le développement des mauvaises herbes et créera une rétention de l'humidité au niveau du sol.

La Mairie s'organise pour proposer des solutions adaptées à tous :

La commission participative dédiée à ce sujet s'est tenue le mercredi 30 juin 2021 afin de proposer de **mutualiser les acheminements de déchets verts à la déchetterie** de Liancourt Saint-Pierre. Les échanges ont démontré que les besoins des Montjoviens varient largement en terme de quantité. L'idéal est avant tout de proposer de mutualiser nos déplacements à nos proches voisins. Pour parvenir à créer un service municipal dédié, cette commission a dans un premier temps permis de dégager un cadre de réflexion :

- 1. des créneaux précis de jours de ramassage début printemps et fin d'été**, sur réservation – voire sur conditions- dans la limite des créneaux disponibles, et,
- 2. des quantités limitées de ramassage par foyer**

A suivre donc.

Merci aux participants de la commission pour les échanges intéressants et constructifs.

À vous de participer !



Réservez la date : dimanche 12 décembre

Le village accueillera le père Noël pour sa traditionnelle distribution de cadeaux ! Et de beaux sapins seront installés, comme l'année dernière, dans les hameaux pour que nous puissions les décorer nous-même, habitants de Montjavoult !

COMMISSION PARTICIPATIVE « VOIRIE » :

Vendredi 12 novembre 19h en salle communale.

Suite de la commission participative du lundi 28 juin 2021 « Chemins, patrimoine et Culture ».

Cette réunion s'est tenue dans la salle communale : elle était dédiée à la présentation des projets artistiques reçus pour la mise en valeur de l'arbre qui a dû être réduit à un format « totem » compte tenu de son état de dangerosité (il était attaqué par un champignon). Nous avons accueilli les artistes candidats qui ont présenté leurs projets (en ordre aléatoire, tiré au sort). A l'issue des présentations et discussions il a été conclu que la commission demanderait une consultation supplémentaire aux habitants afin que le conseil municipal puisse choisir le projet qui pourrait voir le jour et apporter de l'art dans notre village pour une durée de 3 ans – renouvelable selon l'état de l'arbre.

Titre : LE CHENE FLEURI DE MONTJAVOULT.

Technique : sculpture de fleurs en plastique de recyclage.

Artiste : Aligna



Titre : ARBRE AUX VŒUX ET AUX SOUVENIRS

Technique sculpture de zinc et inspiration tibétaine.

Messages participatifs.
Artistes : Stéphanie d'Amiens d'Hébécourt et Pascal Catry



Titre : L'ARBRE DE VIE

Technique : floraison et fixation d'objets divers récupérés et transformés par l'auteur en nichoirs et hôtels à insectes.

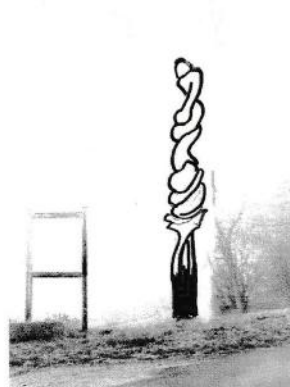
Auteur : Gisèle Michelin



Titre : LA VENUS DE MONTJAVOULT

Technique : taille directe et sculpture du tronc.

Artiste : Corine Durand



Titre : MAISON D'HÔTE DES OISEAUX DU CIEL

Technique : sculpture du bois de cime et fixation de nids en bois en spirale sur le tronc.

Artistes : Benjamin Plé et Faby Plé.

JE PARTICIPE A LA CONSULTATION
sur le choix artistique pour
la « valorisation du chêne centenaire »

NOM, PRENOM :

TITRE DU PROJET DE VOTRE PREFERENCE :

Avant
le 15/11

Ou par email à
mairiedemontjavoult@orange.fr

En bref

Vous ne pouvez pas suivre les conseils municipaux en direct ou lire tous les comptes-rendus, alors voici un aperçu :

- Sécurité incendie au Bout du Bois : un propriétaire de terrain prêt à accueillir la future réserve incendie.
- Le camion municipal en fin de parcours : un nouveau camion en commande.
- Nuisances au monument historique : la repose intégrale de grillages anti-pigeons de l'église prévue dès cette année.
- Une première partie du village (Hérouval, le Bout du Bois, Beaugrenier, Le Vouast) passera en éclairage public LED en 2022.
- Un permis de construire accordé sur un terrain de 1000 m² à Hérouval.
- Le projet de stèle à la mémoire des actes de Résistance de notre village est toujours en cours d'élaboration.
- PASS'PERMIS : 2 jeunes du village s'engagent pour 70 heures de travail auprès des agents communaux contre 600 euros versés par le département. Merci à eux.



Cérémonie du 11 novembre



L'associations des "Anciens des Missions Extérieures" de Picardie présidée par M. Cyril Stucki nous donne **rendez-vous jeudi 11 novembre à 10h devant le monument aux morts** au Bourg.

Cérémonie suivie d'un dépôt de gerbes au cimetière et d'un verre de l'amitié dans la salle communale.



Le recensement national aura lieu du 20 janvier 2022 au 19 février 2022. L'agent/agente recenseur vous transmettra les éléments pour vous recenser par internet.

Plantations participatives

Elles ont bien poussé !

À l'entrée des hameaux vos boutures et graines se sont bien développées.

N'hésitez pas à en replanter.

Merci à tous.



PETANQUE ET TENNIS

Les terrains situés derrière la mairie sont à votre disposition.



Vaccination Covid19

Le virus est toujours présent, les vaccinations sont possibles à l'hôpital de Chaumont-en-Vexin (03.44.49.54.38) et à Gisors en pharmacie et centre de vaccination (rendez-vous sur Doctolib). Les personnes immunodéprimées sont invitées à recevoir une 3^{ème} injection.

31 octobre : Halloween

Toc toc toc ! Les enfants frappent à votre porte ? **Ils seront peut-être nombreux cette année à vous rendre visite à la vue des décorations sur vos portails et fenêtres.** Avez-vous quelques bonbons à leur distribuer ? N'oubliez pas les gestes barrières simples (masque et gel).

Balades et chasse : cohabiter

Avec la réouverture de la chasse, randonneurs, joggeurs, cyclistes et chasseurs votre sécurité dépend avant tout de votre visibilité : **le vêtement fluorescent sauve des vies (bonnet, gilet, brassard).**

Pensez à vous équiper systématiquement.

Coupures de courant :

Quand les équipes d' « Enedis » interviennent pour rétablir le courant nous pouvons connaître leur estimation **d'horaire de retour à la normale** directement sur leur application à télécharger sur nos téléphones portables.

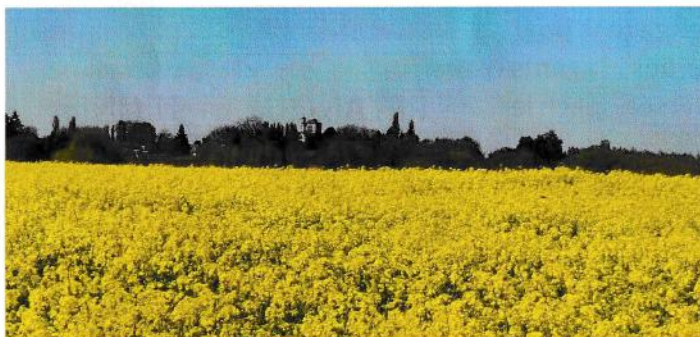
La Mairie utilise également ce service :

Téléchargez l'application
"Enedis à mes côtés"
pour rester informé de l'état
du réseau

Disponibilité gratuitement sur smartphone



Glanées en ligne ; vos plus belles photos de Montjavoult partagées sur facebook :



Mentions Légales :

Parution octobre 2021. Titre BULLETIN MUNICIPAL octobre 2021

Equipe éditoriale : Commission Communication de la MAIRIE DE MONTJAVOULT

Crédits Photos : membres du Groupe facebook « Montjavoult a besoin de vous ».

Imprimeur : Mairie de Montjavoult.

Ne pas
jeter sur la
voie
publique